

SOS,CARTE DE SEJOUR POUR TRAVAILLER

Par **kratos14000**, le **18/03/2009** à **12:34**

Moi et mon épouse sommes étudiants de nationalité étrangère et donc titulaires de carte de séjour "étudiant" .Cela fait plus de 7 ans que je suis en France.

Nous avons un enfant né en France.

J'aimerais savoir si je peux faire une demande de titre de séjour "vie privée et familiale" pour pouvoir travailler et subvenir au besoins de la famille,car en ce moment c'est de la survie.

Si oui quelles sont les démarches? et comment je dois m'y prendre.

D'autant plus qu'un jour j'ai fais la demande d'un formulaire au guichet de la préfecture pour un changement de statut,je n'ai pas eu gain de cause.

Si possible,j'aimerais aussi savoir s'il y a des personnes dans notre cas qui ont pu changé de statut.

MERCI.